



AMOURA (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

La Mora, La Meure, La Moura,

village de l'arrondissement et canton de Saint-Claude, perception et distribution de poste de Septmoncel, succursale ; à 14 km de Saint-Claude et 78 de Lons-le-Saunier. Atitude : 1150^m.

Le territoire est limité au nord par Longchaumois et Prémanon ; au sud par la Joux ; à l'est par Prémanon et la haute montagne de la Serra, qui le sépare de la Joux ; à l'ouest par Saint-Claude et Septmoncel.

Il est traversé par la route départementale n° 4 , de Lons-le-Saunier à Genève ; par les chemins vicinaux tirant à Septmoncel, aux Rousses, de Septmoncel à Longchaumois, et par le Bief-Froid.

Le village est situé sur les hautes chaînes de montagnes comprises entre la vallée de la Bienne et celle de la Valserine. Il se compose de maisons éparses sur toute l'étendue du territoire et entourées de prés-bois. Les maisons sont solidement bâties en pierres, couvertes en tavaillons, élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, revêtues d'un crépissage et tenues dans un parfait état de propreté.

Lamoura a été détachée de Septmoncel et érigée en commune particulière , le 21 octobre 1839.

Population : en 1846, 929 habitants ; en 1881, 949, dont 473 hommes et 476 femmes ; population spécifique par km carré, 149 habitants ; 149 maisons, savoir : à Lamoura 20, au Versois 2, à la Combe-du-Lac 32, au Boulu 6, à l'Auverne 2, a Treberruy 3, à Thoramy 7, au Fournet 8 , à la Vie-du-Lac 5, au Selmenberg 18, à Tré-chaumont 24, à la Chaux-Berthod 18, et aux Etarpay 7 ; 198 ménages. Les habitants n'émigrent pas.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1840.

Vocabulaire : saint François de Sales. Paroisse de Septmoncel.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 4463 à 4466, 3 E 7965, 3 E 10104 à 10106 et 3 E 13016. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 543, 5 Mi 559, 5 Mi 1244, 2 Mi 1057-1058, 2 Mi 1756-1757, 5 Mi 20-21 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1812 : surface territoriale 1989^h 75^a, divisés en 2297 parcelles que possèdent 227 propriétaires, dont 44 forains ; surface imposable 1943^h, savoir : 894^h en parcours ; 553 en terres labourables, 483 en bois-sapins, 248 en bois-taillis, 89 en prés, 5^h 34^a en sol de bâtiments, et le surplus en friches et jardins, d'un revenu cadastral de 31.333 fr. ; contributions directes en principal 8.340 fr.



Le sol produit quatre fois la semence. On récolte beaucoup d'orge, des pommes de terre, du foin, peu d'avoine et de lin. On importe les trois quarts des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 cent, pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des volailles. 25 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait des progrès.

On trouve sur le territoire des tourbières exploitées, et qui suffisent au chauffage du tiers au moins de la population, des sablières, des carrières de bonne pierre à bâtir et de taille, dont les produits sont exportés dans toutes les communes du voisinage, et de la pierre à chaux.

Il y a deux fromageries, communes à un grand nombre de sociétaires, dans lesquelles on fabrique annuellement 6.000 kg de fromage, façon Septmoncel et des chevrets. Indépendamment de ces deux châteaux, les trois quarts au moins des habitants fabriquent chez eux de gros fromages gris, dits *persillés*, et de petits fromages dits *chevrets*. La plupart d'entre eux quittent leurs maisons le 1^{er} juin, pour aller demeurer dans des chalets dispersés au milieu des pâturages, et y restent jusqu'au jour de la Saint-Denis, 9 octobre. La fortune de chaque particulier se calcule par le nombre de vaches qu'il possède. On évalue à 3000 francs la valeur du terrain nécessaire pour la nourriture d'une vache. Il y a dans la commune 443 vaches laitières, produisant 43,000 kil. de fromage.

La route de Lons-le-Saunier à Genève, ouverte en 1742, et qui traverse ce village, donne de la valeur au sol et à ses produits, en facilitant les exportations. Indépendamment de l'agriculture et de la fabrication des fromages, les habitants trouvent des ressources dans l'industrie. Les deux tiers au moins de la population s'occupent à façonner des pierreries de diverses couleurs, à les tailler, percer et polir. Chaque ouvrier, y compris les enfants, gagne 1 fr. 25 cent, par jour. Ces produits s'exportent à Paris, chez des marchands lapidaires originaires du Jura, qui les réexportait à l'étranger. Vingt-huit ouvriers confectionnent des plateaux, pour enrouler la rubannerie et la dentelle, et les vendent à des négociants de Lyon ou de Paris. Six ouvriers seulement s'occupent de l'horlogerie pour pendules, et travaillent pour le compte des négociants de Morez.

Biens communaux : une église, un cimetière à côté, une place publique plantée d'arbres, à côté du cimetière, un presbytère derrière l'église, construit en 1814, et servant aussi de mairie ; une maison commune, bâtie en 1843, qui a coûté 5.000 fr. ; elle renferme le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 garçons et 23 filles, et en été par 50 garçons et 30 filles. Un sous-maître, établi au hameau de la Combe-du-Lac, tient une école, fréquentée en hiver par 12 filles et 18 garçons ; une citerne communale ; une pompe à incendie, et 3^a 90^c de terre labourable, d'un revenu cadastral de 1 fr. 09 cent. Les autres propriétés sont encore indivises avec celles de Septmoncel.

Budget : recettes ordinaires 3.724 fr. ; dépenses ordinaires 3.632 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Lamoura n'ayant toujours formé qu'un des trois Bâties de la grande paroisse de Septmoncel, n'a pas d'histoire particulière. On trouvera tout ce qui concerne son origine à l'article *Septmoncel*.

Église : en 1808, la commune de Septmoncel demanda à Mgr. l'archevêque de Besançon, un desservant pour la section de Lamoura. M. Mandrillon, élève du curé de Saint-Jean-d'Etreux, y fut envoyé. Il n'y avait alors ni église ni presbytère. Ce jeune ecclésiastique célébra pendant trois ans les offices dans une grange. Aidé de ses paroissiens, il parvint avec eux à bâtir l'église et le presbytère. Il en fut à la fois l'architecte, le charpentier et le maçon. Il travaillait chaque jour comme un simple manœuvre. Mgr. de Villefrancon, dans la dernière visite qu'il fit de cette portion de son diocèse, en 1820, voulut passer deux jours dans cette nouvelle paroisse, et n'admira pas moins l'ouvrage que l'ouvrier. L'église est bâtie sur la route de Saint-Claude à Genève, et fut terminée en 1810. Elle est dédiée à saint François de Salles, dont on célèbre la fête le troisième dimanche après Pâques, quoique d'après le calendrier elle tombe le 29

janvier, et se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un chœur, d'un sanctuaire de forme octogonale et de deux sacristies. Le clocher est couronné par un dôme. L'intérieur de l'édifice est voûté à arêtes. On y remarque des reliques du patron de la paroisse et de sainte Françoise de Chantal.



Curiosités naturelles : le lac de la Combe-du-Lac a 800 mètres de longueur, 400 de largeur et 8 de profondeur. Il est très poissonneux. On y pêche des brochets d'une grosseur extraordinaire. Autrefois, ce lac formait par le déversement de ses eaux, une rivière se dirigeant à Flumen sur Saint-Claude. Les eaux se sont frayé un lit souterrain à une grande profondeur. Sur l'ancien lit, on remarque à 13 mètres de profondeur, un moulin et une scierie, qui sont placés là comme au fond d'un précipice.

Biographie : ce village est la patrie

de *Pierre Marie-Célestin David*, professeur de rhétorique et officier de l'université en retraite, auteur d'un *Traité sur le style*, d'une *Grammaire française* et de plusieurs autres ouvrages ;

d'*Alexis Delacroix*, capitaine décoré (1774-1850),

et de *Joseph Crestin*, officier aussi décoré (1773-1849).

Bibliographie : *Annuaire du Jura*, année 1854.